



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 06 JANVIER 2023

Présents: Denis LEBEL, Marie-Claire et Yves EPINETTE, Pierre DOURDAN, Alain JODOCIUS, Claude DUCELLIER, Gérard COSTIL, Philippe LARIGNON, Gérard BILLETTE, François BOUCHARD, Daniel PIERRE et Michel MARIE .

La réunion a commencé par l'intervention de Mr HEDOUIN, dont la petite-fille est commissaire priseur, qui nous a informés de son intention d'organiser une vente aux enchères de motos ou pièces anciennes qui pourrait avoir lieu dans notre région mais il reste à trouver des vendeurs pour en définir la date. (à suivre)

La galette du 15/01/2023:

Nous serons 93 à table.

Si besoin Daniel PIERRE peut nous prêter un frigo.

RDV des bénévoles samedi 14 à 14h pour la mise en place des tables à la salle Tessel.

Nous pourrions profiter de cette journée du 15 pour faire un sondage auprès de gens qui pourraient nous donner des idées d'achats de gadgets ou textiles pour la bourse et le rallye de juin 2023.

Le tour du calvados des 12, 13 et 14 /05/2023:

RDV le 11 en fin d'après midi à la salle de foot.

Le 12 nous irons en région d'Honfleur.

Le 13 nous irons en région de Vire.

Le 14 nous irons vers Port en Bessin.

Deux parcours sont déjà prêts.

Ne tardez pas à vous inscrire dès la diffusion des bulletins.

Daniel PIERRE peut pas venir.

Il nous faudra donc lui trouver un remplaçant.

Pierre accepte de le remplacer.

La bourse du 17/06/2023:

Voir avec Mr le Maire si l'on peut la faire sur le parking de la mer.

Voir avec FRANCE BLEU.

Une caution de 100€ sera demandée à chaque exposant. Celle-ci leur sera restituée le soir.

Ceci afin d'éviter les départs en mi-journée.

Quelques idées pour l'animation:

Petit tour en Side-car.

Gymkhana moto.

Expo motos.

Vide grenier.



Le rallye le 18/06/2023 :

A confirmer si l'on va à Port en Bessin. Si oui, le parcours est prêt. (merci Pierre)
Nous aurons plus de temps pour déjeuner, mais il n'y aura pas de pose l'après midi.
Demander l'attestation d'assurance pour le dossier de déclaration du Rallye.
Lancer les pré-inscriptions des GCR dès maintenant.
Le traiteur est trouvé.
Reste à fixer le tarif du repas.

Questions diverses:

De Philippe LARIGNON: Est-ce que l'année 1965 limite pour pouvoir participer au rallye est l'année de mise en circulation notée sur la carte grise ?

Réponse: Non, c'est l'année du premier modèle mis en circulation qui compte.

Rappel des questions posées en réunions précédentes:

Pourrions nous bénéficier d'une place de parking réservée pour et devant le club?
La Mairie pourrait elle prendre en charge les frais de la SACEM lors de nos manifestations?

PROCHAINE REUNION VENDREDI 03 FEVRIER 2023 A 15H

Le président Denis LEBEL

Rétro Moto Côte de Nacre

Place du Docteur Sustendal 14530 Luc sur Mer

Mail retromotoluc@gmail.com Site: <http://www.retro-moto-cote-de-nacre-luc-sur-mer.fr/>